

Lectures du *Journal helvétique* 1732-1782

Actes du colloque de Neuchâtel
6-8 mars 2014

Édités par
Séverine Huguenin et Timothée Léchat



Éditions Slatkine

GENÈVE

2016

Publié à Neuchâtel pendant cinquante ans, le *Mercure suisse/Journal helvétique* (1732-1782) est le principal périodique suisse d'information générale au XVIII^e siècle. Facteur d'émulation parmi les savants et les hommes de lettres, vecteur de débats et lieu de publication ouvert à toutes les plumes, ce mensuel constitue une source essentielle pour écrire l'histoire intellectuelle, culturelle et littéraire des Lumières helvétiques. En dialogue constant avec différents espaces culturels européens, le *Journal helvétique* permet encore au chercheur de progresser dans la compréhension des échanges qui caractérisent le journalisme d'Ancien Régime.

Fruit d'un colloque international, le présent volume rassemble seize contributions originales dans un esprit d'interdisciplinarité. Saillantes ou méconnues, plusieurs facettes du *Journal helvétique* sont revisitées. Elles offrent de nouvelles clefs de lecture et une vue d'ensemble des mutations qui, au fil des décennies, ont modelé le périodique : celui-ci est notamment abordé sous l'angle de sa formule éditoriale, de ses contenus et de ses publics. Une introduction substantielle à l'histoire du journal complète la gamme des outils à disposition du lecteur d'aujourd'hui.

ISBN 978-2-05-102762-5



9 782051 027625

LE THÉÂTRE À TRAVERS LE PRISME DU *JOURNAL HELVÉTIQUE* ET DE LA PRESSE VAUDOISE AU XVIII^e SIÈCLE

BÉATRICE LOVIS

(Université de Lausanne)

En étudiant la présence du théâtre et son traitement à travers les cinquante années d'existence du *Journal helvétique*, nous souhaitons inscrire notre réflexion dans le sillage de l'analyse d'Alain Cernuschi qui s'interrogeait en 1996 sur la place des belles-lettres dans ce journal¹. Au moyen de sondages opérés à trois époques différentes, cet article a pu mettre en évidence les tensions relatives au statut des belles-lettres, que ce soit à travers la formulation du sous-titre même du journal, sa structure, ou encore le lexique utilisé pour définir ce champ. Ces fluctuations seraient plus liées au renouvellement des équipes éditoriales qu'à un changement du lectorat qui paraît stable.

L'évolution de l'intérêt porté à l'art dramatique et lyrique par les différents rédacteurs retiendra particulièrement notre attention. Les bonnes intentions de départ se trouvent constamment confrontées à un public hétérogène aux demandes contradictoires qui obligent les éditeurs à des tours d'équilibrisme plus ou moins réussis en fonction des périodes. Ces tensions avec le lectorat peuvent être mises en évidence grâce à l'évolution de la part des articles consacrés au théâtre, aux avis des rédacteurs dans lesquels ils justifient leur politique éditoriale, ainsi qu'aux lettres de lecteurs insérées dans le journal. Il

¹ Alain Cernuschi, «Lettres et belles-lettres dans les métamorphoses du *Journal helvétique* (1732-1782): quelques sondages», *Annales Benjamin Constant*, 1996, n° 18-19, p. 117-126. L'analyse prend en considération les dates extrêmes de la parution du journal (1733, 1779-1782) et les années 1767-1769, période lors de laquelle la direction est assumée par Fortunato Bartolomeo De Felice.

faut toutefois rester très prudent avec les lettres de lecteurs qui donnent parfois des indices trompeurs, comme c'est le cas dans les années 1780.

Afin de mieux cerner les particularités du *Journal helvétique*, nous avons choisi d'établir quelques parallèles avec d'autres périodiques, notamment la presse vaudoise. Une quinzaine de journaux parus dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle peuvent être comptabilisés d'après les recensements de Jean-Daniel Candaux² et du *Dictionnaire des journaux* en ligne de Jean Sgard³. Sept d'entre eux sont particulièrement intéressants pour la thématique du théâtre, parmi lesquels le *Journal de Lausanne* (1786-1792) et le *Journal littéraire de Lausanne*⁴ (1793-1798), dépouillés dans le cadre de cette étude⁵.

APERÇU GÉNÉRAL

Le dépouillement du *Journal helvétique* a permis de recenser près de 400 articles où il est plus ou moins longuement question de théâtre⁶; pour 320 d'entre eux, le théâtre est le sujet principal de l'article. À titre de comparaison, une quarantaine de mentions ont été dénombrées dans le *Journal de Lausanne* et une soixantaine dans le *Journal littéraire*. En tenant compte du fait que la durée de vie des deux journaux vaudois est environ dix fois plus courte (six ans), les proportions sont similaires.

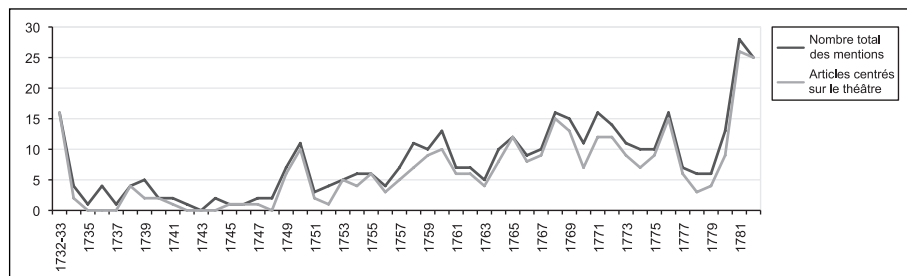
² Jean-Daniel Candaux, «Les gazettes helvétiques: inventaire provisoire des périodiques littéraires et scientifiques de langue française publiés en Suisse de 1693 à 1795», in Marianne Couperus (dir.), *L'étude des périodiques anciens. Colloque d'Utrecht*, Paris, Nizet, 1973, p. 126-171; v. également l'article de Silvio Corsini dans ce volume.

³ Jean Sgard (dir.), «Dictionnaire des journaux 1600-1789. Édition électronique revue, corrigée et augmentée», Lyon, Institut des sciences de l'homme, Lire UMR 5611 : <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr>. À l'exception du *Journal littéraire de Lausanne*, créé après 1789, l'ensemble des périodiques que nous citons dans cette étude possèdent une notice détaillée dans le *Dictionnaire* en ligne.

⁴ Le *Journal littéraire de Lausanne*, mené par Marie-Élisabeth Polier, fait suite au *Journal de Lausanne*, abandonné par son fondateur et unique rédacteur Jean Lanteires. Beaucoup plus orienté vers les belles-lettres, il devient mensuel dès 1794 et son ancrage local, comme les annonces de décès, disparaît. Laura Saggiorato, «Le "Journal de Lausanne": la sensibilité au quotidien, 1786-1798», in Claire Jaquier (dir.), *La sensibilité dans la Suisse des Lumières: entre physiologie et morale, une qualité opportuniste*, Genève, Éditions Slatkine, Travaux sur la Suisse des Lumières 6, 2005, p. 51-134.

⁵ Cette étude est un premier essai de synthèse et fera l'objet d'analyses complémentaires, notamment dans le cadre de notre thèse de doctorat qui porte sur «La vie théâtrale et lyrique à Lausanne au XVIII^e siècle».

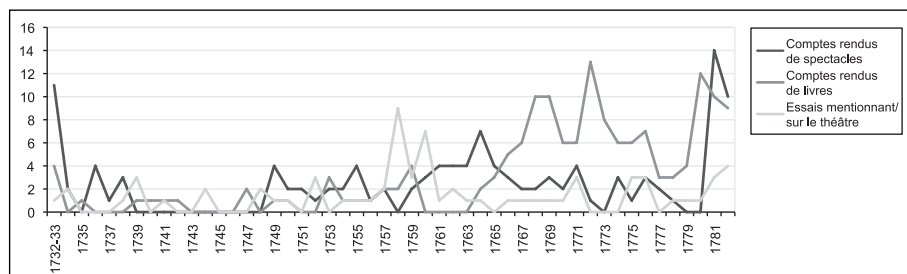
⁶ Le dépouillement intégral du *Journal helvétique* aurait été impossible avant l'ère numérique. Les articles comprenant les mots *théâtre*, *spectacle*, *comédie/comédien*, *tragédie*, *opéra* et *drame* ont été systématiquement relevés lorsque leur occurrence était significative. Cette méthode n'est pas totalement fiable, mais la multiplicité des mots-clés permet de limiter les problèmes de reconnaissance de texte. Nous supposons ainsi avoir repéré 90 % des articles concernés. La même procédure a été observée pour les deux journaux vaudois. Une recherche menée avec les noms des dramaturges les plus souvent cités, à savoir Corneille, Racine, Molière, ou encore Voltaire, permettrait peut-être de comptabiliser quelques articles supplémentaires.



Graphique n° 1 : Articles mentionnant le théâtre dans le *Journal helvétique* (1732-1782).

Le graphique ci-dessus permet de visualiser l'évolution générale pendant les cinquante années d'existence du *Journal helvétique*. On observe une nette diminution des articles entre 1733 et 1734, rupture qui correspond à un réajustement éditorial sur lequel nous reviendrons. Le théâtre tient ensuite dans les années 1740 une place négligeable. Dès 1750, on peut noter malgré les fluctuations une augmentation lente mais constante des articles relatifs au théâtre. La courbe n'indique pas le nombre de pages par article qui baisse fortement à l'arrivée de De Felice en 1767. En revanche, l'engagement d'Henri-David Chaillet, comme collaborateur puis éditeur en 1780 et 1781, marque une rupture clairement visible. La barre des 25 articles annuels est dépassée. Deux articles par mois sont en moyenne consacrés au théâtre, constituant une fréquence record dans l'histoire du journal.

Pour mieux comprendre les fluctuations, il est important d'étudier plus finement la typologie des articles. Dès la création du journal en décembre 1732, l'art dramatique et lyrique apparaît tantôt dans des comptes rendus de spectacles, tantôt parmi les nouveautés littéraires, tantôt dans des essais (sous forme de lettres la plupart du temps), tantôt – mais de manière plus marginale – dans de petites pièces, telles que des vers de circonstances ou des épigrammes.



Graphique n° 2 : Typologie des articles relatifs au théâtre dans le *Journal helvétique*.

Sur le second graphique, qui répertorie les différents types d'articles⁷, on note plusieurs pics, notamment au début et à la fin de la parution du journal. La courbe des comptes rendus de spectacles connaît à ces périodes deux pics majeurs qui, nous le verrons, sont de nature très différente. Entre 1758 et 1760, l'augmentation significative des essais sur le théâtre est en grande partie liée à la controverse déclenchée par l'article «Genève» paru en octobre 1757 dans l'*Encyclopédie* de Paris et la *Lettre à D'Alembert* sur les spectacles de Jean-Jacques Rousseau en 1758⁸. Le débat sur l'utilité du théâtre n'est toutefois pas neuf dans les pages du *Journal helvétique*; il est présent dès sa création et réapparaît épisodiquement par la suite. Dès la fin des années 1760, avec la reprise du journal par De Felice, les comptes rendus de livres connaissent une nette augmentation. Tous les livres relatifs à la littérature dramatique ont été classés dans cette catégorie, excepté ceux débattant du statut du théâtre, intégrés dans la catégorie Essais. Les pièces de théâtre imprimées et annoncées en même temps que leur création sont classées par contre dans les comptes rendus de spectacles.

Notre analyse se centrera sur un seul type d'articles – les comptes rendus de spectacles – qui, à nos yeux, cristallise bien la tension et les repositionnements éditoriaux fréquents par rapport au théâtre. Le genre dramatique, joint à la notion de spectacle, est problématique et restera longtemps lié au lieu commun du bel esprit vain et frivole des Français, jugé contraire aux mœurs helvétiques. Développée par Bêat Louis de Muralt dans ses *Lettres sur les Anglais et les Français*, publiées en 1725 mais rédigées trente ans plus tôt, cette thématique est récurrente tout au long du XVIII^e siècle. Les comptes rendus de spectacles dans le *Journal helvétique* nous permettront aussi d'amorcer une réflexion plus générale sur la critique dramatique dans les périodiques romands du XVIII^e siècle.

CRITIQUE DRAMATIQUE DANS LE *JOURNAL HELVÉTIQUE* :

DOMINATION DE LA SCÈNE PARISIENNE

Les comptes rendus publiés dans le périodique suisse ne font mention que des représentations données dans la capitale française, à l'exception de quelques articles. En effet, en l'espace de cinquante ans, une poignée d'entre eux seulement se réfèrent à des spectacles qui se sont déroulés en Suisse. En

⁷ La catégorie «vers de circonstance, épigrammes et divers» n'a pas été intégrée dans le graphique pour en faciliter la lecture.

⁸ Au cours de l'année 1758 se développe en parallèle un débat genevois autour du luxe, influencé par le *Discours sur les sciences et les arts* (1750) de Rousseau, et lors duquel le théâtre est évoqué à plusieurs reprises.

1734, le *Journal helvétique* publie le compte rendu d'un spectacle donné par les étudiants du Collège Saint-Michel tenu par des Jésuites à Fribourg. Il s'agit d'une tragédie de Joseph Buschel, *Severinus Boetius Romanus Consul* (1721). L'article fournit un résumé de l'intrigue générale d'après les sources historiques, un résumé de la pièce avec le détail des trois actes et une brève description des sujets des intermèdes musicaux et dansés. Enfin, la critique du spectacle proprement dit est résumée en une seule et dernière phrase : «La Musique, les Décorations, & la Représentation, ont reçu beaucoup d'applaudissement des Spectateurs; & le Poëme s'est attiré les justes Eloges qu'il mérite.»⁹ Si la disproportion entre le résumé de l'intrigue et le commentaire lié à la représentation semble étonnante aux yeux du lecteur d'aujourd'hui, elle est caractéristique des critiques dramatiques qui avaient cours au XVII^e et au début du XVIII^e siècle¹⁰.

En 1738, paraissent trois articles relatifs à la venue exceptionnelle d'une troupe de comédiens français à Genève, dont la présence avait été exigée par le médiateur français, le comte de Lautrec, qui a joué un rôle central dans la pacification des troubles genevois¹¹. Très élogieux, les articles du *Journal helvétique* font le bilan de la saison et rapportent les différents discours d'ouverture et de clôture du chef de troupe Gherardi, qui se fait appeler «Mr de Frainville». Selon les éditeurs, ces discours pleins «d'esprit et de délicatesse» plairont «aux Amateurs de ces Pièces d'esprit». La critique de spectacle se double d'une polémique autour du théâtre, car la venue de cette troupe suscite non seulement un vif débat au sein du Consistoire et du Conseil des Deux-Cents, mais aussi une réaction virulente de la part d'un lecteur, que le journal intègre dans son troisième article, non sans ajouter quelques phrases en préambule :

Quoi qu'il y ait eu à Genève un grand nombre d'Amateurs des Spectacles, il s'y est trouvé cependant plusieurs Personnes rigides, qui envisag[ent] le Théâtre comme un de ces Etablissemens capable de corrompre les Mœurs, & propre à introduire le luxe & la mollesse parmi leurs Concitoyens [...].

⁹ «Severinus Boetius Romanus Consul, Tragédie représentée à Fribourg en Suisse les 3 & 6 Septembre 1734 par les Etudiants du Collège des R. P. Jésuites», *MS*, septembre 1734, p. 75. Cet article suit immédiatement un compte rendu d'un essai de Johann Georg Altmann contre le théâtre (v. note 12).

¹⁰ La critique dramatique apparaît en France dès la seconde moitié du XVII^e siècle. Un projet FNS en cours, dirigé par Lise Michel (Université de Lausanne) et Claude Bourqui (Université de Fribourg), sur la «Naissance de la critique dramatique en France» permettra d'en préciser les contours.

¹¹ Pour l'analyse de cet épisode, nous renvoyons à la thèse de Rahul Markovits, *Un « empire culturel » ? Le théâtre français en Europe au XVIII^e siècle (des années 1730 à 1814)*, Université Paris-Sorbonne, 2010, chapitre IV : «La galanterie et la "puissance douce" : usages diplomatiques et militaires du théâtre français en Europe (1738-1762)».

Un de ces rigoureux Censeurs du Théâtre nous a envoyé l'Extrait d'une Lettre écrite de *Londres*, par un *Genevois* à l'occasion de la Comédie introduite dans *Genève*. Nous allons donner cet Extrait, avec la Lettre qui l'accompagnait, sans y joindre aucunes Réflexions, renvoyant le Lecteur aux différentes Pièces¹² qui ont paru pour ou contre les Spectacles.¹³

Sous une apparente neutralité, la rédaction du journal affiche clairement sa prise de position dans le débat. Par la suite, elle restera plus en retrait et donnera la parole aux deux camps sans s'exprimer directement, à l'exemple de la polémique autour de la *Lettre à D'Alembert* de Rousseau (1758)¹⁴.

La dernière mention repérée est une critique élogieuse d'un spectacle de société qui s'est déroulé en 1775 à Couvet dans le Val-de-Travers. La lettre annonce que la tragédie de *Zaïre* a été représentée avec le plus grand succès. Elle fait l'éloge des acteurs, dont l'un d'eux a été l'élève du célèbre comédien genevois Aufresne¹⁵. La comparaison avec Paris est inévitable: «Plusieurs personnes accoutumées aux spectacles de Paris, ont été très contentes de celui-ci.» Et à l'auteur de conclure:

J'ai cru, monsieur, que vous recevriez avec indulgence ce détail, qui prouve combien les arts & les connaissances reçoivent chaque jour d'accroissement [en Suisse]. Peut-être que M. de Voltaire apprendra avec quelque satisfaction, que la tragédie de *Zaïre* a été représentée avec tant d'applaudissement dans un village, & qu'elle a fait couler des larmes sur les bords de la Reuse, comme elle [le] fait depuis si long tems sur ceux de la Seine & de la Tamise.¹⁶

¹² La rédaction fait particulièrement allusion à trois comptes rendus ou «extraits» de livres parus en 1733 et 1734: Discours sur les spectacles du père jésuite Charles Porée (*MS*, septembre et octobre 1733); Discours académique prononcé à Berne par Albrecht von Haller sur la supériorité des Anciens sur les Modernes (*MS*, juillet 1734); Discours d'épreuve de Johann Georg Altmann pour l'obtention de la chaire d'éloquence à Berne (*MS*, septembre 1734). Partisan contre le théâtre, Altmann argumente ironiquement sur le sujet qui lui a été imposé: «Oratio pro Comœdia et Ludis Theatralibus».

¹³ «Spectacles», *JH*, juillet 1738, p. 68.

¹⁴ Le fait d'ouvrir ses pages à des opinions contradictoires n'est pas propre au *Journal helvétique*. Le *Mercure de France* fonctionne de manière similaire. François Moureau, «En marge de la représentation des *Philosophes*. La critique dramatique dans la *Correspondance littéraire* et le *Mercure* en 1760», in Bernard Bray et al. (dir.), *La Correspondance littéraire de Grimm et de Meister (1754-1813), colloque de Sarrebruck (22-24 février 1974)*, Actes et colloques 19, Paris, Klincksieck, 1976, p. 155-180, en particulier p. 161.

¹⁵ Aufresne, Jean Rival de son vrai nom, est célébré dans deux pièces en vers à l'occasion de son passage à Genève en 1773 (*NJH*, août 1773). Ce comédien genevois à la carrière internationale n'a fait encore l'objet d'aucune étude récente. Ulysse Kunz-Aubert, *Le comédien Aufresne, 1728-1804*, Genève, A. Jullien, 1938.

¹⁶ «Lettre aux éditeurs. Couvet, dans le Val-de-Travers, le 4 novembre 1775», *NJH*, novembre, 1775, p. 98. La lettre est suivie de quelques vers dédiés aux acteurs de la représentation de Couvet.

Le bilan des critiques portant sur des spectacles suisses est d'autant plus mince, lorsque l'on sait qu'à partir des années 1750-1760, les pièces de théâtre jouées par des amateurs, puis la venue de troupes de comédiens français se multiplient sur sol romand. Ces événements vont tout au plus susciter quelques vers de circonstance pour féliciter une actrice¹⁷ ou servir de point de départ à des réflexions philosophiques et morales de la part de lecteurs ou de lectrices sur la présence des spectacles sur sol suisse (ou à proximité, comme à Carouge), à l'exemple des représentations qui se sont déroulées près de Genève en 1751¹⁸ ou sur le théâtre privé de Mon-Repos, chez le marquis de Langallerie en 1771¹⁹.

L'absence de critique dramatique suisse peut se comprendre, à notre avis, dans la mesure où ces spectacles sont considérés par les éditeurs comme des événements purement locaux. Les comédies jouées à Genève n'intéressent que peu les Neuchâtelois ou Fribourgeois²⁰. Par contre, les lecteurs veulent être tenus au courant des dernières nouveautés en matière de spectacle et donc savoir ce qui se donne à Paris, référence incontestée du théâtre. Le répertoire joué à la Comédie-Française – tragédies, comédies, puis les drames qui apparaissent dans *Journal helvétique* à la toute fin des années 1760 – est

¹⁷ Encore faut-il que les vers incluent une réflexion sur le théâtre, comme en décembre 1757. Dans une note, les éditeurs précisent : « Nous n'aurions pas fait usage de cette Epître, si elle n'avoit pour objet que de louer l'Actrice à laquelle elle est adressée, puisque cela seroit assés indifférent à ceux de nos Lecteurs, qui ne la conoissent pas, & que ceux qui l'ont vue, peuvent juger par eux mêmes de ses Talens ; mais come elle renferme des Reflexions judicieuses sur diverses Pièces de Théâtre & sur le Spectacle en général, que dailleurs la Poesie nous en a paru assés bone, nous avons cru devoir l'insérer ici. » (« Epître à la D^{me} Le M.^{**} célèbre Actrice, sur diverses Pièces de Théâtre, dont elle a joué avec succès le principal Rôle de Femme en 1757 », *JH*, décembre 1757, p. 825). L'actrice célébrée est Marie Lemoine, l'épouse du directeur de troupe passée à Carouge en 1757 et en 1758. Une mention de cette troupe figure également dans le compte rendu de la comédie du Genevois Marcet de Mézières, *Diogène à la Campagne* (*JH*, octobre 1758).

¹⁸ La troupe « qui a représenté à un Village pres de Genève, qui a passé dès la a Berne, à Fribourg, & à Neuchâtel » est celle des directeurs associés Neveu et Godar, dont la présence n'avait pas encore été attestée dans la région genevoise. « J'ai eu la curiosité de voir & d'entendre cette Troupe, qui m'a paru assés bone, pour une Troupe de Province ; mais ils manquent d'Acteurs, & ceux qui y sont ne sont pas également propres à tous les Rôles. Les uns n'ont pas de la voix, ni de la Mémoire, & sont incapables de jouer dans le Tragique [...] » (« Lettre Sur la Comédie, à Mr. L... », *JH*, février 1752, p. 150-151). Sur cette troupe de comédiens, v. notre article : « Les troupes de théâtre professionnelles à Lausanne. Étude d'un réseau culturel parcouru par les artistes itinérants (1750-1800) », *xviii.ch*, n° 2, 2011, p. 147-170, en particulier p. 157-160.

¹⁹ « Lettre d'une dame de Lausanne à son amie à Genève sur les spectacles », *NJH*, février 1771 et « Réponse d'Amélie à la lettre d'une Dame de Lausanne insérée dans le mercure de Février », *NJH*, juin 1771. Les représentations sont aussi attestées dans le mémorial de Polier de Vernand. Pierre Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle d'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*, Genève, Labor et Fides, 1970, p. 425.

²⁰ v. note 17.

largement relayé. Dans une moindre mesure, sont mentionnés les ballets et opéras de l'Académie royale de musique ainsi que les opéras-comiques de la Comédie-Italienne.

INFLUENCE DES JOURNAUX FRANÇAIS : REPRISES ADAPTÉES AU LECTORAT SUISSE (1732-1767)

Lorsque le *Mercure suisse* est créé en décembre 1732, son titre mais aussi son contenu reflètent l'influence de son modèle parisien, à savoir le *Mercure de France*²¹. C'est ainsi que pendant une année, on trouve chaque mois dans le *Mercure suisse* un article dédié aux spectacles parisiens, placé dans la dernière section intitulée «Nouvelles curieuses et amusantes». Une recherche effectuée grâce au *Gazetier universel* en ligne nous a permis de constater que la quasi-totalité de ces articles étaient directement repris du *Mercure de France*, avec deux à trois mois de retard en moyenne. Il est intéressant de relever que de légères modifications sont apportées au texte français : outre les coupures faites dans le but de resserrer le propos, la suppression des mentions liées au spectacle lui-même, à savoir la distribution des acteurs et l'analyse de leur prestation, est particulièrement révélatrice. Cet élément est systématiquement supprimé jusqu'à la fin des années 1760. Aussi, les noms de Quinault-Dufresne, Lekain ou de la Clairon n'apparaissent jamais dans ce type d'articles repris des périodiques français. Nous supposons que les éditeurs neuchâtelais jugeaient ces informations inutiles pour leurs lecteurs suisses, qui n'avaient de toute façon pas l'occasion de voir l'un ou l'autre de ces spectacles à Paris. Les comptes rendus repris du *Mercure de France* s'apparentent ainsi bien plus à un résumé de l'intrigue avec quelques extraits – parfois très longs – de la pièce. L'espace dévolu au «poème» est aussi prépondérant dans les comptes rendus d'opéras²². Une phrase introductive mentionnant que le spectacle s'est donné récemment à Paris est ajoutée dans la plupart des cas. Les quelques mentions, ici et là, relatives à la réaction du public parisien sont tout de même maintenues, ainsi que les informations liées aux décors.

²¹ À propos des rubriques du périodique français et de la place réservée aux belles-lettres, v. l'article de Jean Sgard, «*Mercure de France* I (1724-1778)», *D. P. I*, n° 924.

²² La critique musicale relative aux opéras, puis des opéras-comiques est absente pendant les trois premières décennies, que ce soit dans le périodique suisse ou dans les pages de son homologue français. Seul le «poème» semble intéresser les journalistes. Il n'est pas rare que le nom du compositeur ne soit pas mentionné. La composante musicale n'apparaît dans le *Journal helvétique* qu'à la fin des années 1760 avec l'arrivée du jeune compositeur Grétry qui obtient un succès immédiat à Paris, puis celle de Gluck, qui provoquera la fameuse querelle des Gluckistes et Piccinnistes. Les talents des deux compositeurs seront jugés souvent supérieurs à ceux des librettistes. Ce type de jugement annonce le renversement dans la hiérarchie des valeurs qui s'opère au début du XIX^e siècle, la musique prenant alors le pas sur le livret.

Au début de l'année 1734, le *Journal helvétique* change de politique éditoriale et supprime la section «Nouvelles curieuses et amusantes», et par conséquent les pages consacrées aux spectacles²³. Cette décision suscite immédiatement des réactions de la part de son lectorat friand des nouvelles parisiennes, ce qui amène les éditeurs à se justifier en février 1734 :

Parmi les Dames qui nous font l'honneur de lire nôtre *Mercur*; il y en a plusieurs qui ont fait des plaintes, de ce que nous n'insérions pas assés de Nouvelles Amusantes. Elles demandent de petites Historiettes interessantes & bien écrites, des Spectacles, des Airs nouveaux, des Enigmes & Logogripes, &c. Nous serions portés d'inclination à les satisfaire, en donnant plus d'étenduë à ce qui peut flater leur curiosité; mais elles sont priées de considérer que nous sommes obligés de chercher à contenter plusieurs goûts diférens, & que la plûpart du tems, nous ne sommes pas Maitres de la Place destinée à d'agréables Bagatelles. Les Phisiciens, les Medecins, les Mathématiciens, se sont emparés des derniers Mercures, ensorte que nous n'avons pû suivre nos distinctions de Nouvelles Literaires & de Nouvelles Amusantes. Cependant nous reiterons ici, que nous ne voulons point abandonner une Matière qui fait plaisir au *Beau Sexe*; mais que nous rechercherons au contraire tout ce qui pourra nous concilier sa Bienveillance.²⁴

Dans ce passage, déjà relevé et analysé par Alain Cernuschi²⁵, les comptes rendus de spectacles sont à la fois opposés aux articles sérieux des savants suisses et associés au genre léger, un genre qui vise et intéresse principalement – comme le suggère l'éditeur – le lectorat féminin. Le journal ne tient pas sa promesse et d'autres lectrices lui feront le même reproche. Deux lettres similaires – qui se prétendent collectives – sont publiées en juin 1734 et en mai 1735 :

Ne vous y trompés pas *Messieurs*, si vous voulés obtenir les sufrages du *Beau Sexe*, & ceux de bien des *Hommes*, qui nous ressemblent; laissés les Recherches savantes & épineuses aux *Académies de Londres & de Paris*; c'est là leur place. A nôtre égard nous prefererons tôujours une jolie *Pièce* du *Poëte Bernard* ou de *Voltaire*, aux sublimes *Dissertations* des *Newtons & des Leibnits*. [...] Voiez vous, *Messieurs*, depuis longtems on acuse l'Air de Suisse d'être trop pesant; il n'y auroit point de mal de franciser nôtre manière de penser & d'écrire; un stile leger & badin égaïe la Raison.²⁶

²³ Le théâtre est intimement lié à cette rubrique puisqu'un discours de Charles Porée sur les spectacles y est placé, alors qu'il aurait dû se trouver dans la rubrique littéraire, choix dont les éditeurs se justifient : «L'Eloquence du Discours & le but de l'Orateur, demanderoient que ce Morceau fut placé dans le Littéraire; mais aïant mis jusques ici dans l'Amusant ce qui concerne les Spectacles; Nous suivons le même Ordre pour cèt Extrait.» («Extrait du Discours sur les Spectacles prononcé en Latin par le Père Charles Porée, & traduit en François par le Père Brumoi, imprimé à Paris ches Coignard 1733», *MS*, septembre 1733, p. 91).

²⁴ *MS*, février 1734, p. 99.

²⁵ A. Cernuschi, «Lettres et belles-lettres dans les métamorphoses du *Journal helvétique*», art. cit., p. 120-121.

²⁶ «Lettre aux Editeurs du *Mercur*», *MS*, mai 1735, p. 137-138.

L'association du genre féminin avec la littérature légère – mais « honnête » – est lourdement appuyée dans la suite de la lettre : « Du *badinage Messieurs*, du *badinage* [...] nous qui ne sommes que des Femmes, nous désirons une nourriture plus propre à nôtre Espece. » Poésie – terme général qui inclut le genre dramatique – et *bagatelle* sont considérées aussi vaines que la plupart des raisonnements scientifiques (« dans la Vie, tout est bagatelle »), à la différence près que les premières amusent et les seconds ennui. Certains propos de cette lettre sont si caricaturaux que l'on peut se demander si elle ne proviendrait pas d'une plume masculine²⁷, qui invente le profil d'une lectrice-type, donnant l'occasion aux éditeurs de se justifier une fois encore sur leurs choix éditoriaux et indirectement sur la suppression des comptes rendus de spectacles.

Les critiques de spectacles réapparaissent épisodiquement grâce à quelques correspondants parisiens qui donnent aussi des informations sur l'actualité théâtrale de la capitale. Les lecteurs ont des nouvelles de Paris notamment par le truchement de la correspondance en 1749 entre le poète François de Baculard d'Arnaud (1718-1805)²⁸ et le Genevois Jean-Baptiste Tollot (1698-1773)²⁹. Ce dernier va par ailleurs régulièrement s'exprimer au sujet du théâtre dans des dissertations littéraires ou morales. Vers 1749 aussi, le *Journal helvétique* recommence à publier de manière plus régulière des articles déjà parus en France, tout en diversifiant ses sources cette fois-ci, sans jamais les mentionner toutefois³⁰.

La Bigarrure (1749-1753), par exemple, est largement mise à contribution en 1749-1750. Imprimé à La Haye, ce journal est écrit sous forme de lettres anonymes, dont le ton est souvent anticléric. Les éditeurs du *Journal helvétique* font une sorte de *patchwork* des différents numéros de la *Bigarrure* (deux à cinq articles sont fusionnés en un seul). Certaines lettres de ce journal pourraient être de la plume de l'abbé Raynal. Nous avons en effet repéré un long extrait des *Nouvelles littéraires* qui se retrouve dans le *Journal helvé-*

²⁷ L'exemple ne serait pas unique dans le *Journal helvétique*. Sur la question des (pseudo-) lettres de lectrices, v. les articles de Denis Reynaud et de Jeanne Peiffer dans ce volume.

²⁸ Après avoir entretenu une correspondance littéraire avec Tollot, publiée dans le *Journal helvétique* de 1749 à 1752, Baculard d'Arnaud est engagé par les éditeurs de la Société typographique de Neuchâtel entre août 1771 et janvier 1772 comme correspondant parisien. Divers poèmes et écrits de sa main sont publiés dans le journal neuchâtelois ; quelques-unes de ses pièces de théâtre font l'objet d'un compte rendu (les drames *Le Comte de Comminges* et *Euphémie* en mars 1768 ; la tragédie *Fayel* en mai 1770). v. la notice de Jacques Brengues et Jean Sgard, « François Baculard d'Arnaud (1718-1805) », *D. P. 2*, n° 25.

²⁹ Au sujet de ce collaborateur, l'un des plus prolifiques du *Journal helvétique* (vers, dissertations philosophiques, morales, littéraires, scientifiques), v. la notice de Jean-Daniel Candaux, « Jean Baptiste Tollot (1698-1773) », *D. P. 2*, n° 773 et l'introduction au début de ce volume.

³⁰ Nous n'avons pas toujours réussi à déterminer si les articles ont été repris d'un périodique français ou s'il s'agit de lettres de correspondants occasionnels.

tique par le biais de la *Bigarrure*³¹. Le ton y est libre, Voltaire s'y fait copieusement critiquer. Sa rivalité avec Crébillon est tournée en ridicule. Les comptes rendus de spectacles deviennent plus anecdotiques et sont parsemés d'épigrammes ou de vers satiriques; l'auteur s'intéresse moins à la pièce qu'aux incidents lors des représentations et aux mésaventures et rivalités entre dramaturges.

Un autre périodique dont le *Journal helvétique* s'inspire est le *Journal étranger* (1754-1762), publié à Paris alors sous la direction d'Élie Fréron³². C'est par le biais de ce périodique que figure la seule critique d'un spectacle allemand, un drame pastoral joué à la Cour de Dresde en 1755. Ces emprunts dans différents journaux français ne sont pas étonnants – il s'agit d'un phénomène très courant au XVIII^e siècle – mais ils n'avaient, à notre connaissance, pas encore été mis en évidence pour le *Journal helvétique*³³.

Dans les années 1750-1760, et particulièrement entre 1760 et 1765, de nombreux articles (35 repérés) sont tirés du *Mercure de France* parus en général le mois précédent et même dans la livraison datée du même mois pour une quinzaine d'entre eux. Ce dernier constat nous semble d'autant plus surprenant que certaines phrases sont fréquemment reformulées. La réécriture, souvent légère mais parfois importante, prend un certain temps, sans compter celui de l'acheminement du *Mercure* en Suisse, la relecture par un censeur du journal neuchâtelois et sa mise sous presse. Le rédacteur de la rubrique dramatique du *Mercure*, qui est successivement de la responsabilité de Louis de Boissy, de Jean-François Marmontel et d'Antoine de La Place, aurait-il aussi envoyé ses manuscrits – remaniés ou non – à la rédaction du *Journal helvétique*? En l'absence d'archives qui l'attestent, cette hypothèse ne peut être confirmée³⁴. On retrouve par ailleurs dans l'ensemble des

³¹ Publié dans le *Journal helvétique* en mars 1750, l'article «Nouvelles littéraires» est tiré des n° 31-32 de *La Bigarrure* (19 février 1750). Les pages 279-289 du *Journal helvétique* correspondent, à quelques variantes près, à un large extrait de la lettre LXV des *Nouvelles littéraires* (éd. par Maurice Tournoux, 1877, t. 1). L'extrait repris est la critique d'*Oreste*, une tragédie de Voltaire créée à Paris le 12 janvier 1750. Réservé à la haute aristocratie européenne, le périodique français manuscrit *Nouvelles littéraires* est fondé en 1747 par Guillaume Thomas Raynal. En 1753, ce dernier cède la main à Frédéric Grimm qui le fera connaître sous le titre *Correspondance littéraire, philosophique et critique*.

³² Célèbre fondateur de *L'Année littéraire*, Élie Fréron dirige aussi le *Journal étranger* entre septembre 1755 et août 1756. Le second emprunt repéré est un long résumé de la tragédie chinoise dont s'est inspiré Voltaire pour sa tragédie *L'Orphelin de la Chine* créée en août 1755 (*JH*, novembre 1755).

³³ Cette pratique perdure lors de la reprise du journal par De Felice. Un texte parodique sur «L'art de faire une Tragédie qui réussisse» (*JH*, mars 1768) est tiré du *Journal de Bruxelles*.

³⁴ Pour pouvoir étayer cette hypothèse, il faudrait aussi connaître le jour de parution des deux journaux. Si le *Mercure de France* apparaît au début du mois (ce qui semble être le cas au début des années 1760) et le *Journal helvétique* plus tard dans le mois, cela laisserait le temps aux rédacteurs de reprendre certains articles du journal français.

reprises le même type de suppression que dans les années 1730 : le paragraphe qui suit le résumé de l'intrigue consacré à la prestation des acteurs disparaît, ainsi que celui relatif à l'analyse littéraire de la pièce, ce qui paraît *a priori* plus étonnant.

PÉRIODE DE LA STN (1769-1782) : LES CORRESPONDANTS PARISIENS

En reprenant l'édition du journal, la Société typographique de Neuchâtel (STN) choisit de ne plus resservir à ses abonnées des articles déjà parus dans des périodiques français³⁵, mais d'engager des correspondants parisiens afin d'augmenter l'intérêt de la rubrique française et donc susciter de nouveaux abonnements, en France en l'occurrence. Cette nouvelle politique éditoriale se soldera par un échec comme le démontre Michel Schlup³⁶, mais a pour conséquence directe de faire augmenter le nombre des comptes rendus de spectacles. Parmi ces correspondants souvent éphémères³⁷, nous en mentionnerons deux qui diffèrent l'un de l'autre par la qualité de leurs articles.

Le premier est Daudé de Jossan, un commissionnaire de la STN qui réussit à convaincre Frédéric-Samuel Ostervald et Jean-Élie Bertrand de lui confier dès septembre 1770 la correspondance littéraire parisienne et de succéder ainsi à Farmain de Rozoi qui vient de se faire embastiller. L'engagement du Parisien coïncide avec un changement de structure du *Journal helvétique* : la rubrique « Annales littéraires... » est supprimée et ce nouveau correspondant assume seul toute la partie relative à la France³⁸. Dans sa première lettre « à M. le B[anneret] O[stervald] », Jossan se porte garant d'une indépendance critique : « je ne serai ni fade adulateur ni hypercritique »³⁹. Pour le prouver, il prend l'exemple d'une tragédie de Dormont de

³⁵ Entre 1779 et 1783, les lecteurs suisses auront toutefois la possibilité de lire dans le *Tableau raisonné de l'histoire littéraire du XVIII^e siècle* (Yverdon), dirigé par De Felice, les comptes rendus de spectacles du *Mercure de France*, qui sont alors de la plume de Jean Le Vacher de Charnois.

³⁶ Michel Schlup, « Le rêve impossible de la STN : un *Journal helvétique* et "parisien" », in Michel Schlup (dir.), *L'édition neuchâteloise au siècle des Lumières. La Société typographique de Neuchâtel (1769-1789)*, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, 2002, p. 143-155.

³⁷ *Ibid.*, p. 147-152 : entre 1770-1772 se succèdent Farmain de Rozoi, Daudé de Jossan et Baculard d'Arnaud ; Mairobert, Laus de Boissy et Grimod de La Reynière sont engagés entre 1779-1782. Les correspondants parisiens sont les seuls à être rémunérés, parfois à prix d'or (Baculard d'Arnaud). La consultation des archives de la STN où est conservée leur correspondance permettrait de mieux comprendre la nature et les enjeux de ces collaborations.

³⁸ Un avis est publié en septembre 1770 pour justifier la nouvelle politique éditoriale.

³⁹ « Lettre de M*** à M. le B. O*** », *NJH*, septembre 1770, p. 82.

Belloy, *Gabrielle de Vergy*, qui vient d'être publiée à Paris. Il égratigne en passant le *Mercure de France*, thuriféraire à ses yeux, et *L'Année littéraire* de Fréron, trop proche de la diatribe⁴⁰. Au fil de ses diverses lettres, il rend compte des nouveautés qui se donnent à la Comédie-Française, à la Comédie-Italienne, à l'Opéra et au théâtre de foire l'Ambigu-Comique. En réalité, c'est souvent l'anecdote qui prend le pas sur l'analyse. Jossan est bien conscient du caractère frivole de ses nouvelles, mais il reporte la faute sur Paris :

Je suis bien marri de n'avoir à opposer à vos ouvrages philosophiques, à vos dissertations savantes, que des bagatelles, des querelles littéraires, des anecdotes éphémères, des opéras comiques, une tragédie tombée, le petit poucet [pantomime]. Mais ce sont les fruits du pays, il faut vous en contenter.⁴¹

Le ton très léger de ses chroniques mondaines ne satisfait pas les lecteurs du *Journal helvétique* qui s'en plaignent auprès de la STN. Michel Schlup a relevé la réaction d'un pasteur zurichois et celle d'un autre ministre de Mulhouse. Ce dernier fait explicitement référence à la chronique des spectacles parisiens :

[Les] anecdotes de Comédiens, le plus ou moins de succès du jeu de telle ou telle actrice, & les escarmouches littéraires de petits auteurs de pièces éphémères & souvent obscures, ne méritent pas, selon les idées de nos mulhousois, qui sans doute ne sont pas moulées sur celles de la capitale, d'occuper une place aussi considérable dans un ouvrage destiné à répandre des connaissances utiles.⁴²

Cette opinion est partagée par une grande part des lecteurs du journal, car parallèlement les abonnements sont en chute libre⁴³. Jossan est congédié après six mois et l'ancienne formule du journal est rétablie. À ce correspondant qui a fait de la critique de spectacles un exercice littéraire proche de la bagatelle, on peut lui opposer le Parisien engagé par Chaillot en janvier 1781, Alexandre Grimod de la Reynière (1758-1838)⁴⁴, qui donne enfin à la critique dramatique ses lettres de noblesse dans le *Journal helvétique*. Chaillot justifie

⁴⁰ Ce type de critique est souvent formulé à l'égard des deux journaux. J. Sgard, «*Mercure de France* I (1724-1778)», art. cit. et F. Moureau, «En marge de la représentation des *Philosophes*», art. cit., p. 162 s.

⁴¹ «Lettre III^e du Correspondant français, à M. le B. O.», *NJH*, novembre 1770, p. 232.

⁴² BPUN, ms STN 1204, lettre de Reber, pasteur de l'Eglise allemande de Mulhouse, 15 avril 1771, f° 171. Citation tirée de M. Schlup, «Le rêve impossible de la STN», art. cit., p. 148.

⁴³ De 401 abonnés en 1769 lors du rachat du journal par la STN, leur nombre tombe à 234 en 1772. *Ibid.*, p. 143, 148.

⁴⁴ La collaboration ne se fait pas sans tensions avec Chaillot comme l'attestent les 23 lettres conservées dans les archives de la STN (BPUN, Ms. 1162) ; v. sa notice biographique par Louis Trenard, «Alexandre Grimod de la Reynière (1758-1838)», *D. P.* 2, n° 363.

l'introduction d'une rubrique spécifiquement consacrée aux spectacles de la manière suivante :

Quelques personnes trouveront peut-être singulier qu'on s'occupe de ce qui se passe à la comédie Française dans un Journal qui s'imprime à Neuchatel, & qui semble plutôt destiné pour la Suisse que pour la France. Mais on a cru devoir céder aux vives sollicitations d'une très-grande partie des souscripteurs, qui prévoyant que plus la critique est libre, plus elle est juste, ont pensé avec raison que la liberté de la presse, s'accordant avec celle d'écrire & de penser, il en résulterait des articles piquans & instructifs, même pour ceux qui ne sont pas à portée d'en vérifier l'objet. Nous avons cru devoir céder à ces sollicitations, & avec d'autant plus d'empressement qu'elles s'accordent avec notre façon de penser : heureux de pouvoir donner au public & à nos lecteurs cette nouvelle marque de notre déférence, & du plaisir que nous aurons toujours à leur être agréables.⁴⁵

Cette nouvelle rubrique sera intitulée « Théâtre », constituant une différence en apparence anodine mais importante par rapport à 1733. Les spectacles ne sont plus associés aux bagatelles ni autres nouvelles curieuses et amusantes. L'élément qui préoccupe Chaillet n'est pas de justifier la présence d'une rubrique consacrée au théâtre – l'intérêt littéraire et pédagogique de l'art dramatique est une chose acquise⁴⁶ – mais de justifier la présence d'une rubrique parisienne dans un journal suisse. Il dit céder à la pression du lectorat d'autant plus volontiers que le *Journal helvétique* possède un atout majeur par rapport aux autres journaux français : l'auteur peut se sentir parfaitement libre et échapper à la critique consensuelle ou partisane. La qualité des articles s'en ressentira par conséquent.

Engager Grimod de la Reynière, c'est aussi engager une étoile montante de la critique parisienne et afficher la volonté de concurrencer les périodiques parisiens tout en s'adressant prioritairement à un lectorat suisse. Dans les faits, la réalité est différente : Grimod ne se préoccupe guère de son public suisse, dont il est rarement question dans ses lettres. Les quelques mentions où il l'évoque sont formulées de manière condescendante (« Bons Suisses, cessez de vous étonner ! »⁴⁷). De plus, le Parisien n'échappe pas aux querelles partisans. Il se déclare ouvertement contre le parti des philosophes, qu'il qualifie de « secte ». Il soutient fermement Palissot lorsque ses pièces *Les Philosophes* et *L'Homme dangereux* sont représentées à la

⁴⁵ Introduction à l'article d'Alexandre Grimod de la Reynière, « Réflexions sur l'état actuel de la comédie Française », *NJH*, janvier 1781, p. 41.

⁴⁶ Les nombreux et longs comptes rendus de Chaillet rédigés en 1780 au sujet de l'édition française des œuvres de Shakespeare par Pierre Letourneur et ceux dédiés au théâtre de société « à l'usage des jeunes personnes » de la comtesse de Genlis le prouvent.

⁴⁷ Alexandre Grimod de la Reynière, « Clôture », *NJH*, avril 1782, p. 86.

Comédie-Française en 1782⁴⁸. Publié douze ans plus tôt, *L'Homme dangereux* avait déjà fait l'objet en 1771 d'une critique mitigée dans *Journal helvétique*⁴⁹.

Avocat de formation, Grimod de la Reynière n'a que vingt-deux ans lors de son engagement. Sa carrière de journaliste est donc courte, mais son talent déjà remarqué. Il a été rédacteur au *Journal des théâtres* (1777-1778), l'un des premiers journaux entièrement consacrés à l'art dramatique⁵⁰. Cette ancienne activité est évoquée dans sa première contribution («Réflexions sur l'état actuel de la comédie Française»):

Il existait autrefois un journal spécialement consacré à l'art dramatique, & que le public avait paru distinguer de la foule des ouvrages périodiques dont il est inondé. Ce journal caractérisé par une critique sévère [...] était l'ouvrage de deux hommes de lettres, dont l'un avait consacré sa vie à l'art dramatique, & dont l'autre aspirait au même honneur. Mais dégoûtés des humiliations subalternes dont on les accablait journellement, ils ont bientôt abandonné l'entreprise, au grand regret du public & à la très-grande satisfaction des comédiens. [...] Le premier de ces deux hommes de lettres est aujourd'hui chargé de la partie dramatique du plus ancien & du plus répandu des journaux; il s'en acquitte à la satisfaction du public⁵¹. Le second, engagé par son état dans une carrière qui ne lui laisse que peu de momens à donner aux muses, voulant répondre à l'empressement flatteur des propriétaires de ce journal, s'est chargé d'y traiter tout ce qui a rapport à la comédie.⁵²

⁴⁸ *NJH*, novembre 1782. Sur Charles Palissot et la querelle autour des *Philosophes* (1760), v. Maurice Descotes, *Histoire de la critique dramatique en France*, Paris, Jean-Michel Place, 1980, p. 153-159.

⁴⁹ En juin 1771, *L'Homme dangereux* fait l'objet d'un compte rendu, dont l'auteur est probablement suisse: «Cette pièce, qui est relative aux querelles qui agitent & qui deshonnorent la littérature française, est du célèbre M. Palissot, connu par la liberté, avec laquelle il s'est permis de parler de ses confrères, par la haine & le mépris qu'il semble leur avoir voué.» («V. L'Homme dangereux, comédie par l'auteur de la comédie des philosophes. Avec un petit commentaire à l'usage de ceux qui les aiment», *NJH*, juin 1771, p. 180-183). Deux mois plus tard, Baculard d'Arnaud dénonce «la lourde méchanceté de Mr Palissot» qui s'attaque non seulement aux «philosophes modernes» mais aussi aux «meilleurs écrivains de l'Allemagne» («VII. Lettre sur la Dunciade de Mr. Palissot, & sur l'Homme dangereux, comédie du même auteur», *NJH*, août 1771, p. 439-454).

⁵⁰ L'histoire de ce journal est encore mal connue. Grimod en est l'un des principaux rédacteurs, de septembre 1777 à juin 1778. Il est probable que sa collaboration ait débuté auparavant. Pierre Peyronnet, «*Journal des théâtres* (1777-1779?)», *D. P. 1*, n° 716.

⁵¹ Le responsable de la partie dramatique du *Mercure de France*, auquel il est fait allusion, est Jean Le Vacher de Charnois (1779-1783), qui a été le premier rédacteur du *Journal des théâtres*. v. Hervé Guénou, «Jean Le Vacher de Charnois (1749-1792?)», *D. P. 2*, n° 513 et la note 35.

⁵² A. Grimod de la Reynière, «Réflexions sur l'état actuel de la comédie Française», *NJH*, janvier 1781, p. 46-47.

Son activité journalistique et ses écrits autour du théâtre sont encore très mal connus⁵³. À défaut de pouvoir analyser ses critiques dans le contexte de sa production littéraire et de les comparer aux critiques théâtrales contemporaines, nous nous contenterons de mentionner que le Parisien livre chaque mois – avec un peu de retard parfois – des articles de grande qualité sur les spectacles qui se déroulent à la Comédie-Française uniquement⁵⁴. Très précis dans l'analyse textuelle de la pièce, dont il possède toujours un exemplaire imprimé, il commente aussi longuement le jeu des acteurs. Il les suit attentivement dans leurs débuts, mais refuse d'évoquer leur vie privée, élément qui relèguerait sa critique dans l'anecdotique⁵⁵.

Ce qui importe avant tout à Grimod de la Reynière, c'est d'être lu par les dramaturges et acteurs parisiens afin qu'ils tiennent compte de ses remarques et que la qualité des spectacles en soit ainsi améliorée. Son but premier est de pouvoir pallier la décadence⁵⁶ du théâtre parisien qu'il dénonce dès sa première intervention en janvier 1781 et former le goût de son public qui a aussi tendance à se pervertir. En analysant finement la composition du public et ses réactions, Grimod introduit un élément jusqu'alors quasi absent des critiques de spectacles parues dans le *Journal helvétique*⁵⁷.

Enfin, il s'adresse régulièrement à ses lecteurs, notamment lors de son bilan en décembre 1781 où il répond à certaines critiques. Peu à peu, un dialogue s'instaure étroitement avec quelques-uns de ses lecteurs... parisiens, parmi lesquels un étudiant en droit, dont il publie les lettres tout en y ajoutant d'innombrables notes de bas de page dans lesquelles il exprime son avis. Relevons la disparition de la lectrice comme destinataire explicite : en acquérant ses lettres de noblesse et en sortant de la « bagatelle », la critique dramatique s'adresse désormais en premier lieu à un public masculin. D'autre part, l'évocation constante du lecteur par Grimod de la Reynière, qui n'a jamais été aussi marquée pendant les cinquante années du *Journal helvétique*, est trompeuse. En effet, à travers ses longues critiques aussi passionnantes soient-elles aujourd'hui, Grimod de la Reynière s'aliène une bonne partie du lectorat

⁵³ Fils de l'administrateur des postes, Grimod n'a été étudié jusqu'à présent qu'en rapport avec sa passion pour la gastronomie. Sur ses liens étroits avec le milieu du théâtre, v. Gustave Desnoiresterres, *Grimod de la Reynière et son groupe*, Paris, Didier, 1877, p. 31-33. Grimod a d'autre part bien connu la Suisse pour y avoir séjourné en 1776 et en 1788 (*ibid.*, p. 27-29, 152-158).

⁵⁴ Son désintérêt pour la Comédie-Italienne lui est reproché (*NJH*, décembre 1781).

⁵⁵ *NJH*, mai 1781, p. 44. Voir aussi la réaction d'un lecteur parisien en septembre 1781 au sujet d'une lettre du « marquis d'Ou... » parue deux mois plus tôt.

⁵⁶ Cette thématique récurrente chez Grimod est déjà présente chez Daudé de Jossan (*NJH*, septembre 1770, p. 95), puis le sera aussi dans le *Journal littéraire de Lausanne* (cf. *infra*, p. 220).

⁵⁷ Grimod réproche l'embourgeoisement du parterre, phénomène qu'il lie au déménagement temporaire de la Comédie-Française dans un quartier bourgeois puis à la mise en place de banquettes au parterre, reléguant le peuple au paradis. La perversion du goût du public est un thème repris dans son « Discours préliminaire » paru dans le *Censeur dramatique* (t. 1, 1797). Cf. M. Descotes *Histoire de la critique dramatique*, op. cit., 170-171, 175-177.

suisse, élément qui a certainement contribué à la disparition du journal⁵⁸. Une remarque que Chaillet intègre dans le prospectus publicitaire de son éphémère *Nouveau Journal de littérature et de politique* (1784) est révélatrice des critiques qu'il a essuyées au sujet des articles de Grimod: «Mes collaborateurs ne seront pas Parisiens. Le nouveau Journal ne contiendra point d'observations sur le jeu des acteurs de la Comédie Française & sur les pièces du jour; nous sommes trop éloignés de Paris pour nous y intéresser.» Il promet en revanche de fournir «quelques extraits des productions de l'Angleterre, si féconde en auteurs originaux; quelques articles de Littérature allemande conviendront mieux à ce Journal fait pour la Suisse.»⁵⁹

PRÉMICES D'UNE CRITIQUE DRAMATIQUE SUISSE ?

Nous souhaitons conclure sur trois constats qui peuvent être tirés de notre analyse, tout en établissant une brève comparaison avec la presse vaudoise du XVIII^e siècle. Premièrement, les fluctuations de la place accordée aux comptes rendus de spectacles sont révélatrices d'un tiraillement permanent entre les désirs des éditeurs et les attentes d'un lectorat bigarré. Ces tensions provoquent plusieurs réajustements éditoriaux, phénomène que l'on retrouve au sein des deux journaux vaudois étudiés. Dans le *Journal de Lausanne* (1786-1792), 22 mentions relatives au théâtre sont comptabilisées pour la première année. Elles chutent à 6 puis à 3 les années suivantes. À ceci, s'ajoute un réajustement au niveau des rubriques: la rubrique «Spectacle» disparaît après une année parce que les comptes rendus des représentations parisiennes n'entrent plus dans le «plan» général du rédacteur lausannois Jean Lanteires. Ils sont à ses yeux déjà assumés par d'autres périodiques⁶⁰. En parallèle, les

⁵⁸ «Fondé comme revue de vulgarisation scientifique, ayant fait carrière en tant que journal éclectique, le *Mercure* a eu la mort des gazettes littéraires.» (Rodolphe Zellweger, «Le “Mercure suisse” de Neuchâtel: “délicat” ou “détectable” ?», *Musée neuchâtelois*, n° 15, 1978, p. 3-16). Sur la difficulté de satisfaire un public hétérogène, v. aussi M. Schlup, «Le rêve impossible de la STN», art. cit., p. 154-155.

⁵⁹ *Prospectus d'un Nouveau Journal de littérature et de politique de l'Europe, et sur-tout de la Suisse*, [Lausanne], [Jean-Pierre Heubach & Comp.], [1783], p. 4. Nos remerciements aux éditeurs du présent volume pour nous avoir signalé l'existence de ce prospectus.

⁶⁰ En 1787, Lanteires exprime son malaise à intégrer des comptes rendus de spectacles parisiens dans son journal: «On a vu dans divers *Journaux*, des extraits de cet *Opéra* [*Tarare*, de Beaumarchais et Salieri]; il serait donc assez déplacé d'en donner un ici. Il serait trop vague s'il était court, & il n'entrerait point dans notre plan, si nous lui donnions l'étendue qu'il doit avoir. Nous nous bornerons à en exposer un précis, pour en pouvoir citer quelques traits, qu'on ne trouve point dans les *papiers publics* qui en ont fait mention» («*Tarare*, Opéra en cinq Actes, par M. de Beaumarchais, in-8°, & se trouve chez MM. La-Combe & Bon-fils, Libraires», *JL*, 14 juillet 1787, p. 151). En 1791, un lecteur tient à faire part de son enthousiasme pour l'opéra comique *Paul et Virginie* de Faviers et Kreutzer qui a connu un grand succès à Paris: «Il ne doit pas entrer dans votre plan d'annoncer les nouveautés de Théâtre, j'en conviens, mais ce Drame a un coloris si aimable» («Aux auteurs du journal», *JL*, 8 octobre 1791, p. 162).

avis de spectacles annoncés par les directeurs de troupes de passage à Lausanne disparaissent aussi. On les trouvera désormais uniquement dans la *Feuille d'avis* de Duret.

Le phénomène inverse peut être observé dans le *Journal littéraire de Lausanne* (1793-1798), dirigé par la chanoinesse Polier. La rubrique des spectacles est inexistante pendant trois ans. Cette absence s'explique par le choix éditorial et politique de la rédactrice qui refuse de parler de la France, alors en proie à une révolution qu'elle désapprouve⁶¹. C'est sous la pression du lectorat que la chanoinesse est contrainte d'introduire cette rubrique en 1797 :

Quoique la décadence du théâtre françois le rende infiniment moins intéressant aux yeux des étrangers & des connoisseurs qu'il ne l'étoit lors qu'on y admiroit encore les chefs-d'œuvres du génie et du goût; pour satisfaire aux vœux souvent énoncés de nos abonnés amateurs de l'art dramatique, nous leur donnerons à l'avenir, autant que cela dépendra de nous, l'annonce, quelquefois la notice des pieces nouvelles qui ont été représentées depuis le commencement de l'année passée 1796, & qui se représentent chaque mois sur les divers théâtres de Paris, avec l'extrait succinct des jugemens qu'en portent les Journaux littéraires les plus estimés.⁶²

Deuxièmement, la fluctuation des comptes rendus de spectacles incarne aussi l'attitude ambiguë des Suisses vis-à-vis du théâtre au XVIII^e siècle. Ce phénomène d'attraction-répulsion se lit également dans les essais consacrés à l'utilité du théâtre en Suisse publiés dans le *Journal helvétique*. On peut toutefois observer une évolution du statut du théâtre, qui figure d'abord aux côtés de la production littéraire légère, comme les chansons ou autres logogripes. À partir des années 1760, le théâtre acquiert peu à peu ses lettres de noblesse. La création en 1781 d'une rubrique qui lui est spécialement consacrée marque son apogée dans le journal. En parallèle, la littérature dramatique s'émancipe, timidement, de l'emprise culturelle française; le phénomène peut être observé dans les comptes rendus de livres. Le *Journal helvétique* s'ouvre dès la fin des années 1750 au théâtre anglais, allemand et enfin alémanique, certes à travers le filtre français pour les littératures étrangères.

⁶¹ C'est seulement en 1796 que la rubrique « Littérature française » apparaît, à la demande des abonnés, « amateurs du théâtre » français (*JLL*, janvier 1796, p. 51), et sur l'impulsion de Jean-Marie-Louis Coupé, qui dirige le journal *Les Soirées littéraires* (*JLL*, juin 1796, p. 420-424) et que la chanoinesse connaissait personnellement.

⁶² « Art dramatique », *JLL*, avril 1797, p. 274. Les principaux journaux auxquels elle emprunte des extraits sont le *Magasin encyclopédique*, le *Journal littéraire* « de Mr Clément de Dijon », *Le Déjeûner* et le *Bulletin de littérature des Arts et Sciences*. Elle fait mention des pièces données aux théâtres de la République, de la rue Feydau, du Vaudeville, à l'Opéra-Comique national, tout en omettant avec soin les pièces à caractère révolutionnaire.

Les Vaudois auront quant à eux un accès privilégié aux littératures anglaises et allemandes grâce aux compétences linguistiques et à l'enthousiasme de la rédactrice du *Journal littéraire*.

Le dernier élément à relever est l'absence d'une critique dramatique spécifiquement suisse dans la presse romande du XVIII^e siècle⁶³. Nous avons mentionné plus haut les articles très parsemés du *Journal helvétique*. Dans le *Journal de Lausanne*, il n'en figure qu'un seul, relatif à un spectacle donné par le directeur de troupe René Desplaces en 1786. La rédactrice du *Journal littéraire* en publie un seul également, sur la demande pressante d'un lecteur – genevois! – très déçu de ne pas y trouver le compte rendu de la fête déjà très populaire des Vignerons, qui s'est déroulée en août 1797 et a donné lieu à un spectacle en plein air. Tout en se pliant au désir de son lecteur, la chanoinesse Polier tient à conférer une portée didactique à son compte rendu :

Si cette fête eut été une nouveauté, nous eussions sans doute, comme beaucoup de nos confreres, embelli notre feuille des détails vrais ou faux concernant sa célébration. Mais une institution antique, un usage consacré, qui tient à l'histoire, aux mœurs, aux coutumes d'un pays, demande, lorsqu'on veut en parler, la vérité de l'historien.⁶⁴

Si les prémices d'une critique dramatique romande ne sont pas à chercher dans les périodiques du XVIII^e siècle, il faut en revanche se tourner vers d'autres sources, relatives aux écrits du for privé (correspondance et journaux personnels), dont les archives romandes sont riches et prometteuses pour des études à venir.

⁶³ Le dépouillement des autres périodiques vaudois confirme ce constat.

⁶⁴ « Réponse du rédacteur », *JLL*, octobre 1797, p. 265.



Illustration A : cul-de-lampe, *NJH*, juillet 1781, p. 66.
Reproduction : Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne.